

COMITÉ MONÉTAIRE
FINANCIER NATIONAL
DU GABON

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité Monétaire et Financier National du Gabon s'est réuni le vendredi 08 mars 2013 à Libreville, sous la présidence de Monsieur Luc OYOUNI, Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable.

Passant en revue l'évolution de *l'environnement économique international*, le Comité a noté que le rythme d'expansion de l'activité entre 2011 et 2012 est resté modéré. Le taux de progression du PIB réel a été de 3,2%, en retrait par rapport à son niveau de l'année 2011 (+3,9%). Cette modération de la croissance mondiale concernerait aussi bien les pays avancés que certains pays émergents, avec toutefois des déséquilibres de nature fondamentalement différente.

Dans *les pays avancés*, la situation est restée très contrastée. La production intérieure brute n'a progressé que de 1,3%. Les résultats de ces pays ont été impactés par la mauvaise performance de la zone euro (-0,4%), dans un contexte de resserrement des politiques budgétaires, de fragilité des banques, d'atonie du marché du travail et d'incertitudes sur les perspectives de croissance.

Sur *les marchés de matières premières*, les cours sont restés favorablement orientés.

Dans *la Zone CEMAC*, la croissance économique est restée vigoureuse et s'est établie en moyenne à 5,6% en 2012 contre 5,3% l'année précédente. La consolidation de la croissance a été le résultat de la bonne tenue des prix de matières premières d'exportations.

Concernant *l'activité économique nationale*, la progression du Produit intérieur brut pourrait se situer entre 6 et 7% en 2012 contre 8,2% en 2011.

Dans le *secteur primaire*, on note un recul de la production de Pétrole et de celle du Manganèse.

Le secteur secondaire s'est caractérisé par des performances optimistes réalisées dans l'agroalimentaire, l'industrie du bois, l'énergie, l'eau, le bâtiment et les travaux publics.

Le *secteur tertiaire* est resté soutenu par la croissance des activités dans le commerce général et la distribution des produits pétroliers. Les télécommunications et les transports ont eu une contribution sensible dans la formation de la valeur ajoutée.

Abordant le point sur les *finances publiques*, le Comité a noté que sur la base des statistiques à fin septembre 2012, les opérations financières de l'État se sont traduites par un excédent budgétaire primaire d'environ 3,2% du PIB, attribuable à une hausse des ressources plus importante que celle des dépenses. Le taux d'endettement pour sa part, s'est établi à 14,3% du PIB.

Il a observé par ailleurs que, sur la base du cadre macro-économique de la BEAC, le Gabon respecte les quatre critères de convergence fixés par la CEMAC dans le cadre de la *surveillance multilatérale* des économies de la Zone.

Le Comité a pris acte de l'évolution de la *situation monétaire* à fin novembre 2012. Il a relevé l'évolution contrastée des avoirs extérieurs nets qui ont baissé de 4,2% à 1 135 milliards. En revanche, le crédit intérieur progresse de 46,8% à 1 146,7 milliards et la masse monétaire s'est raffermie de 20,3% à 2 037,6 milliards. Le taux de couverture de la monnaie est ressorti à 89,7% contre 89% un an plus tôt.

La *situation bancaire* d'ensemble du Gabon demeure satisfaisante avec une progression du total agrégé des bilans des banques de 17,7% au 31 décembre 2012.

Le Comité a pris connaissance des résultats du cadrage macroéconomique initial *de la programmation monétaire*.

**Le Président du Comité
Monétaire et Financier National**



Luc OYOUBI